Les autres... ne sont pas des professionnels de la santé

Ils s'octroient des dénominations farfelues et vides de sens. Ces personnes prônent des pratiques à risques en exerçant de manière illégale l'acte diététique.

Ils ne possèdent aucune formation reconnue d'un point de vue scientifique ou légal. Pour la plupart, leur formation se borne à la lecture de pages internet, de quelques livres ou à un suivi de formations non reconnues pendant un week-end ou quelques soirées...

Ils se trompent en parlant de "formations certifiées", mais celles-ci n'ont aucune valeur.

Méfiez-vous des imitations!

Légalement, tout acte à visée préventive et/ou curative est réservé au médecin et au diététicien. Ainsi, les seules activités tolérées que peuvent exercer ces soi-disant experts sont: créer un blog et rédiger des recettes (sans leur attribuer de vertus thérapeutiques).

Il est dangereux de laisser une personne ne disposant d'aucune formation médicale reconnue prendre en charge vos problèmes de santé.

Avez-vous réellement envie de surfer sur la vague des régimes fantaisistes ?



La diététique est la science de l'équilibre alimentaire.
Elle utilise la nutrition en tant que soin en y intégrant une dimension culturelle, gastronomique et sociale.



Vous recherchez un diététicien agréé?

Visitez le site de l'Union Professionnelle des diplômés en Diététique de Langue Française. L'UPDLF est l'organe officiel belge francophone de représentation des diététiciens.

www.lesdieteticiens.be

Secrétariat de l'U.P.D.L.F.-asbl

70 avenue de la Forêt• 1950 Kraainem GSM : 0478/720.250 Email : secretariat.updlf@gmail.com



Connaissez-vous la différence entre un vrai DIÉTÉTICIEN

et un....





Le diététicien

est le professionnel reconnu de l'alimentation et de la santé

Il vous assure une écoute de qualité pour une prise en charge nutritionnelle personnalisée.

Il dispense des informations sur **l'alimentation saine** et équilibrée, adaptée



à l'âge et aux besoins de chacun. Ses conseils nutritionnels sont prodigués sur base de recherches scientifiques prouvées et des recommandations internationales en vigueur.

En cas de pathologies nécessitant un changement de vos habitudes alimentaires (diabète, obésité, insuffisance rénale, dénutrition, cancers, troubles digestifs, allergies, ...), le diététicien vous guide dans le choix d'aliments adaptés, tout en préservant le maintien de la gastronomie.



Il vous apporte une aide concrète et pratique adaptée à votre demande: consultations, formations, plan alimentaire, lecture de l'étiquetage nutritionnel, conseils, recettes, cours de cuisine, accompagnement lors des achats, ... Pendant leurs trois années d'étude comportant un minimum de 600 heures de stage, les futurs diététiciens étudient tous les aspects de l'alimentation ainsi que toutes les disciplines scientifiques et médicales afin d'établir les liens entre l'alimentation et la santé.



Après l'obtention de leur baccalauréat et tout au long de leur carrière professionnelle, les diététiciens ont l'obligation de maintenir leurs connaissances à jour en participant chaque année à des conférences et autres formations continues.

Leur titre est protégé et fixé par l'Arrêté Royal du 19 février 1997. De plus, un agrément octroyé par le SPF Santé publique est obligatoire afin de prouver que les diététiciens répondent aux exigences requises pour l'exercice de la profession (études, stages, obligation de formation continue, respect des règles professionnelles) et garantir au patient un service professionnel de qualité.

Les diététiciens sont diplômés d'une haute école reconnue qui dispense un enseignement supérieur paramédical.

Le médecin nutritionniste

a également suivi une formation reconnue

Il s'agit d'un médecin qui a complété sa formation médicale par l'obtention d'un **certificat interuniversitaire en nutrition clinique.**

Son approche est complémentaire à celle des diététiciens.

Ne laissez pas les apprentis sorciers jouer avec votre santé!

http://www.lesdieteticiens.be/pages/dieteticien-ou-charlatan-qui-choisir